

WINTER LEGACY 2020

RÈGLEMENT OFFICIEL

1. ORGANISATION

La 1^{ère} édition du Winter Legacy sera organisée le 11 avril 2020 à Courchevel

2. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET DE L'ÉTHIQUE DE LA COURSE

La participation à une des courses du Winter Legacy entraîne l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement.

3. ÉPREUVES

2 formats de course sont proposés :

1. **La Winter Legacy :**

- Lieu de la course : combe de la Saulire
- Accès au départ : téléphérique de la Saulire
- Altitude de départ : 2700 m
- Altitude d'arrivée : 2072 m
- Dénivelé : 628 m
- Longueur de la piste : 3 km

La Winter Legacy se court en individuel 4 contre 4 ou en équipe de 4 skieurs.

2. **La Winter Legacy Juniors :**

- Lieu de la course : Partie inférieure de la course Adulte
- Accès au départ : télécabine des verdons et de Saulire

La Winter Legacy juniors se court en individuel 2 contre 2.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- La Winter Legacy est ouverte à toute personne, femme ou homme, **née en 2005 ou avant** licenciée ou non.
- La Winter Legacy juniors est ouverte à toute personne, fille ou garçon, **née entre 2006 et 2010**, licenciée ou non.

Validation de l'inscription :

- **Pour les licenciés FFS compétiteurs :** fournir une copie de sa licence FFS compétition en cours de validité (pour les moniteurs de ski affiliés à la FFS, les cartes syndicales et professionnelles où apparaissent le numéro de licence font foi).

- **Pour les non-licenciés ou les licenciés FFS loisir ou dirigeant** : fournir une copie de certificat médicale de non contre-indication à la pratique du ski alpin en compétition datant de moins d'un an.

- 1 -

- Les jeunes de moins de 18 ans révolus le jour de la course doivent fournir une **autorisation de leur représentant légal**, quelle que soit la course à laquelle ils participent.

Aucun dossard ne sera attribué en l'absence du certificat médical, de la licence FFS ou de l'autorisation parentale (pour les mineurs).

5. INSCRIPTIONS & TARIFS 2020

Les inscriptions se font exclusivement sur le site Internet de l'événement :

www.winterlegacy.com par un paiement sécurisé et sont ouvertes jusqu'au mercredi 8 avril 2020 minuit, dans la limite de six cents (500) participants pour la Winter Legacy et 100 participants pour la Winter Legacy juniors.

Les tarifs d'inscriptions sont les suivants :

- Winter Legacy
 - Tarif normal : 85 €
 - Tarif licencié ou Moniteur : 80 €
 - Tarif par équipe de 4: 300€ soit 75€ par personne
- Winter Legacy juniors :
 - Tarif normal : 40 €
 - Tarif licencié: 35 €

Le tarif « winter legacy » inclus :

- L'inscription à l'épreuve
- L'accès avec forfait jusqu'au départ de la course (télécabine des Verdons + téléphérique de la Saulire)
- L'accès pour 1 accompagnant
- Le dossard souvenir
- Une consommation au bar
- Un repas chaud
- Un cadeau de bienvenue (casquette)
- Le numero de dossard compte également comme numero de billet à la tombolat.

- Le ticket « Winter Legacy junior » procure les mêmes avantages que celui des adultes.

Toute inscription à l'événement est personnelle, ferme et définitive ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. En cas de non-participation, aucun remboursement et aucun transfert ne seront effectués.

6. TARIF PRÉFÉRENTIEL & TARIF ACCOMPAGNANT

- Toute personne inscrite à l'événement peut bénéficier d'un tarif préférentiel de 31 € pour un forfait journée sur le domaine skiable de Courchevel. Le forfait Courchevel peut être acheté au moment de l'inscription en ligne.
- Les accompagnants piétons supplémentaires bénéficient d'un tarif préférentiel de 10 € (valable pour une montée et une descente au télécabine des Verdons et au téléphérique de la Saulire) pour accéder au village de l'événement situé à l'arrivée du télécabine des Verdons. Le forfait accompagnant peut être acheté au moment de l'inscription en ligne.

7. ASSURANCE

Responsabilité civile + Assurance accident :

Les coureurs se verront directement souscrire une assurance sous forme de « ticket course » au moment de leur inscription. Cette dernière les fera bénéficier d'une Responsabilité civile ainsi qu'une couverture en cas de blessure. Les modalités de prises en charge sont indiquées lors de l'inscription ; de plus un dépliant ainsi qu'un descriptif précis sur les frais pris en charge sera donné au participant dans son welcome pack.

Coureur Licencié :

Tout coureur ayant une licence compétiteur devra rentrer son numéro de licence au moment de l'inscription ou son numéro de carte syndicale (pour les moniteurs ESF); de ce fait les frais du « ticket course » lui seront déduits au moment de l'inscription.

Veillez noter qu'une copie de votre licence FFS ou carte syndicale vous sera demandée lors de la réception de votre dossard.

8. CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

La remise des prix aura lieu dans le village vers 14h45.

Cette dernière sera directement suivie du tirage des numéros gagnants de la tombola.

Les catégories récompensées =

Winter Legacy :

Podium scratch :

- Top 5 scratch hommes
- Top 5 scratch femmes

- Top 3 par équipes

Podium catégories :

- 1^{ère} fille U16 (née entre 2004 et 2005)
- 1^{er} garçon U16 (né entre 2004 et 2005)

- 1^{ère} femme U18 (née entre 2002 et 2003)
- 1^{er} homme U18 (né entre 2002 et 2003)

- 1^{ère} femme U21 (née entre 1999 et 2001)
- 1^{er} homme U21 (né entre 1999 et 2001)

- 1^{ère} femme Master (née entre 1998 et 1965)
- 1^{er} homme Master (né entre 1998 et 1965)

- 1^{ère} femme Vétéran (née en 1964 et avant)
- 1^{er} homme Vétéran (né en 1964 et avant)

- 3 -

Winter Legacy juniors :

Podium catégories

- Top 3 filles & garçons U10 (nés entre 2010 et 2011)
- Top 3 filles & garçons U12 (nés entre 2008 et 2009)
- Top 3 filles & garçons U14 (nés entre 2006 et 2007)

9. MATÉRIEL

- Le matériel de glisse suivant est accepté : ski alpin, snowboard et télémark
- Le port du casque est **obligatoire**.
- Le port d'une protection dorsale est **fortement recommandé**.
- Les équipements indispensables lors d'une session de ski classique sont également recommandés (gants, lunettes ou masques, crème solaire...)

Les participants ne pourront pas prendre le départ de la course s'ils ne portent pas de casque.

10. NIVEAU DE SKI REQUIS

Ces épreuves sont réservées aux personnes entraînées, en bonne condition physique et capable de descendre des pistes rouges aisément par tous types de temps et sur tous types de neige.

11. DOSSARDS

Les dossards sont remis individuellement à chaque coureur sur présentation d'une pièce d'identité avec photo sous réserve que le dossier d'inscription soit complet (avec copie de licence FFS compétition, carte syndicale ou certificat médical validés par l'organisation). Le concurrent devra présenter le mail de confirmation de son inscription au moment du retrait de son dossard. Chaque participant s'engage à porter correctement son dossard chasuble afin de faciliter le contrôle et éviter les contestations. Il doit toujours être positionné au-dessus de tout vêtement et être visible de l'avant et de l'arrière par tous les membres de l'organisation.

La remise des dossards se fera à Courchevel 1850 au club des sports de Courchevel dans le Forum.

- Vendredi 10 avril 2020 de 16h30 à 20h00.
- Samedi 11 avril 2020 de 06h30 à 9h00

- 4 -

12. DÉPARTS

- Le premier départ sera donné à 9h30 puis les suivants seront donnés toutes les 1 minute 30.
- Les départs se feront par 4 dans des portillons identiques à ceux utilisés lors des coupes du monde de slalom parallèle. Les équipes de 4 partiront ensemble.
- Départ de la course : sommet du téléphérique de la Saulire
- Arrivée de la course : arrivée du télécabine des Verdons

- Ordre des départs :
- Course Junior en 1^{er} : Du plus jeune au plus vieux.
- Course Adulte :
 - Groupe A : skieurs sélectionnés par l'organisation + Pros
 - Groupe B : skieurs avec points FFS / Carte Syndicale
 - Groupe C : skieurs sans point FFS
 - Groupe D : Skieurs par équipes

Lors de la réception de leurs dossards les skieurs se verront remettre un programme détaillé de la journée.

De plus chaque participant en fonction de son dossard se verra conseiller une heure de montée pour le téléphérique de la Saulire dans une des cabines réservées à l'événement.

Les concurrents devront en prendre connaissance et respecter les horaires indiqués (départs, horaires des cabines de Saulire privatisées pour accéder au départ ect...)

13. FORMAT DE COURSE

Le Winter Legacy est un parcours polyvalent qui propose un enchaînement de 5 disciplines différentes entre le portillon de départ et la ligne d'arrivée : bosses, géant parallèle, parcours de ski cross, super-géant au choix et waterslide. Les coureurs au départ acceptent les spécificités suivantes propres à la course :

- 1 seule manche pour tous les coureurs
- Longueur du Winter Legacy : 3 km
- Dénivelé du Winter Legacy : 628 m
- Départ de la course : sommet du téléphérique de la Saulire
- Arrivée de la course : sommet du télécabine des Verdons
- Accès à la course : Télécabine de Verdon puis Téléphérique de la Saulire

Winter Legacy Juniors

- Lieu de la course : Combe de la saulire
- Lieu du départ : Départ au sommet du Skicross de la course adulte
- Arrivée de la course : Sommet du télécabine de verdon
- Accès à la course : Télécabine de Verdon puis téléphérique de Saulire

Winter Legacy Adultes Equipes :

- Par équipes de 4
- Le temps du 3eme concurrent arrete le chrono

14. RÈGLES DE LA COURSE

Les commissaires de courses présents sur le parcours ainsi que le directeur de course seront habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement une pénalité en cas de non-respect du règlement.

- 5 -

Pénalités

Parcours bosses : rester dans le couloir délimité

Géant parallèle : une porte manquée = 30 sec pénalité

Ski Cross : rester dans le tracer, si porte manquée = 30 sec pénalité

Super-Géant rester dans le tracé sinon 30 sec de pénalité par porte manquées

- Pénalités: 30 secondes pour toutes portes manquées. Les participants étant abandons doivent se manifester au près d'un contrôleur en bord de piste. Dans le parcours de bosses les bords de la piste seront délimités par des filets.

- Dépassements autorisés partout. Les concurrents doivent faciliter le passage si ils sont rattrapés (sous peine de sanction).

- Au niveau du géant parrallèle (épreuve n°2) les coureurs devront se diviser en 2 contre 2.

En effet les 2 coureurs de droite dans le mur de bosse iront dans le même tracé de géant du côté droit. Il en sera de même pour les 2 coureurs du côté gauche

- Tous les courreurs se retrouveront dans le skicross

- Les coureurs pourront choisir le tracé de leur choix dans le super-géant (épreuve n°4)

- Un couloir d'echappatoire du water slide sera possible

Arrêt de course :

L'organisation se réserve le droit d'arrêter la course à tout moment pour des raisons de sécurité. Tous les coureurs en course ne pouvant terminer leur descente pour cause d'arrêt de course pourront remonter au départ pour un 2^{ème} passage.

15. SÉCURITÉ & ASSISTANCE MÉDICALE

Pendant l'événement, la sécurité sera assurée par le service des pistes du domaine skiable de la S3V.

16. CAS DE FORCE MAJEUR

L'organisation se réserve le droit de stopper ou d'annuler la course en cas de force majeure (mauvaises conditions météorologiques, problème de sécurité...) ou pour tout motif indépendant de sa volonté.

Si la compétition se doit d'être annulé pour des raisons météorologiques les frais seront remboursés aux concurrents. Cependant aucun remboursement ne sera effectué si la non participation du concurrent est dépendante de sa volonté ou santé.

- 6 -

17. DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent participant au Winter Legacy autorise l'organisateur à utiliser son image sur tous les supports de communication de l'événement. Le participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

18. PROTECTION DES DONNÉES

Selon la loi informatique et libertés du 6 août 1978 et conformément au nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD UE 2016/679), tout concurrent dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

En s'inscrivant à une des épreuves du Winter Legacy, les participants acceptent que leur nom et numéro de dossard puissent être transmis aux photographes. Les coordonnées des participants peuvent également être connues par la publication de la liste des inscrits/départs et des résultats.

L'organisateur s'interdit de céder le fichier des participants à des fins commerciales. L'organisateur se réserve toutefois le droit d'utiliser les données des participants afin de promouvoir une prochaine édition de l'épreuve. En cas de désaccord à l'une ou l'autre des conditions précitées, le participant avertira l'organisateur par écrit au plus tard 10 jours avant la manifestation.

